# Compte Rendu du Conseil de Quartier du Coteau du 19 octobre 2022

**Nombre de participants** : 40 participant.es environ. Après un sondage avec les participant.es : confirmation que l'horaire de 20h pour les conseils de quartier pour ceux prévus en soirée.

#### Pour la municipalité de la ville de Cachan

**Camille Vielhescaze** (premier adjoint, en charge de la participation citoyenne et des initiatives locales et des finances)

Maëlle Bouglet (adjointe déléguée à la santé et adjointe du quartier du Coteau)

Robert Orusco (conseiller municipal référent au conseil de quartier du Coteau)

Vera De Sousa (Chargée de mission participation citoyenne de la Ville de Cachan)

Marielle Denat (responsable du Droit des sols de la Ville de Cachan)

Jean-Paul Notte (chargé de mission prévention/sécurité de la Ville de Cachan)

#### Pour le conseil de quartier :

Bernadette Cazin, Nicolas Bourbon et Amélia Brault-Malaval (en distantiel)

## Présentation de la démarche et des réflexions sur le futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI), par Marielle Denat

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) devient intercommunal suite à la loi <u>portant l'engagement national pour l'environnement</u> (Grenelle 2). Le Territoire du Grand-Orly Seine Bièvre, dont la ville de Cachan fait partie depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, a lancé l'élaboration son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), document de planification et d'urbanisme réglementaire à l'échelle des 24 communes qui composent le territoire.

Le PLUi définit les grands enjeux du territoire pour les 15 à 20 prochaines années et permet de prendre en compte les habitudes des habitant·es à l'échelle de leur bassin de vie et de travailler sur des sujets qui dépassent le cadre de leur commune. Il remplacera à termes les Plans Locaux d'Urbanisme de chaque commune du territoire.

#### Plusieurs éléments constituent le PLUi :

- 1 un diagnostic territorial et un état initial de l'environnement,
- 2 un Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) qui exprime le projet politique du Territoire et de ses 24 communes pour les 15-20 prochaines années (étape en cours)
- 3 des **Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)** qui précisent les conditions d'aménagement de secteurs et thématiques définis comme stratégiques (mobilité douce, formes urbaines, préservation des éléments paysagers par exemple)
- **4 un règlement** qui définit les types de zones et qui fixe les règles applicables à l'intérieur de chaque zone (les occupations et utilisations du sol, la hauteur et l'implantation des constructions, ...).

#### **Concertation:**

La démarche participative existe à 2 niveaux : la concertation se déroule à l'échelle du Territoire et se décline par commune. À Cachan, la concertation a débuté en juillet 2022 (enquête et stands) et se poursuivra tout au long de la démarche sous différentes formes.

Étape en cours : le projet d'aménagement et de développement durables (PADD) avec deux lignes directrices répondants à plusieurs objectifs. (cf. présentation)

#### Pour Cachan:

- 3 secteurs importants identifiés : Aristide Briand (RD920), Gabriel Péri et en centre-ville le secteur Bièvre (Cousté, Etienne Dolet)
- Balade urbaine prévue le 3/12/2022 : La Nature en Ville (sur Cachan/Arcueil et Gentilly)
- De nombreux temps de concertations auront lieu à Cachan en 2023.

Si vous souhaitez suivre les échanges et les concertations qui ont eu lieu ou qui auront lieu dans d'autres communes. Les rencontres seront rediffusées en ligne et relayées sur la plateforme « Parlons Ensemble » de Cachan: lien en cliquant <u>ici</u>. Le compte-rendu de la réunion publique de lancement est disponible via <u>ce lien</u>.

## Questions des Cachanais.e.s / Réponses de la Ville:

<u>Quid de la « ZAC du Coteau » ?</u> Des projets/travaux sont prévus depuis 30 ans. Lors du dernier Conseil, présentation des avancées et réponses aux questions. Maintenant il faut voir si le porteur de projet (Nacarat) s'engage.

<u>Quid des « frontières » notamment la rue Aristide Briand et comment les intégrer ?</u> Points d'attention connus par la Ville et qui seront traités dans les Orientations d'Aménagement et de Programmation.

**Quid de la rue du Lunain ?** Sur cette rue, la Ville a déjà travaillé, cela a permis des progrès. Même si imparfaits.

<u>Comment accéder aux logements, locations ou propriétés ?</u> Tentative de plafonnement des loyers refusée par l'État pour l'argument de continuité territoriale (L'Haÿ-les-Roses refusant de les plafonner). Mais les mairies de 9 communes du Val de Bièvre continuent à le demander.

## Quelle place pour Cachan dans le PLUi?

le PLU de Cachan date de 2008 (appliqué en 2010) donc les besoins ont évolué. Associations et citoyen·nes venez participer aux consultations. Faites vos demandes (recommandations)!

## Nombre d'habitant.e.s est-il une donnée/objectifs?

31 000 habitant.e.s actuellement => demain n'est pas une question. Ou plutôt il n'y a pas d'objectifs de population mais plutôt de conserver le confort, les espaces verts et une ville à taille humaine. Donc une réflexion sur la verticalité est possible mais limitée.

Les espaces verts sont nombreux et le couvert boisé est important à Cachan comparativement à de très nombreuses autres communes.

## Qui aura le pouvoir de délivrer des permis de construire ? Risque d'une usine à gaz ?

La signature reste celle de la ou du maire et l'instruction reste au niveau des services municipaux dans les mêmes délais, même documents, mais avec une procédure plus complexe. Mais il existe des délais légaux et ils seront respectés.

## Présentation du Budget participatif

Les projets et des budgets précédents ont été une réussite et sont bien avancés. 1<sup>er</sup> quasiment fini, le budget 2 : 7 actions déjà réalisées

## Calendrier de la 3<sup>ème</sup> édition

- Dépôts des projets : MAINTENANT . Clôture des dépôts de projets le 10 novembre 22
- Étude faisabilité/recevabilité: contraintes du budget mais aussi réglementaire: 14 nov au 9 mars 23
- Vote du 10 mars au 10 avril et proclamation des lauréats en avril 2023
- Début de réalisation des projets Mai 2023

## Proposer vos projets:

Pour aider aux dépôts : des soirées et des campagnes pour vous aider à faire des projets. Le conseil de quartier est là aussi pour vous aider.

Allez sur le site de « Parlons Ensemble Cachan » : lien spécifique ici.

Idées de projets par les habitant.es du Coteau présents au conseil de ce soir / réponse mairie



**Espace pour enfant pour le jardin panoramique ?** : Ne pas hésiter à déposer un projet.

<u>Végétalisation/fleurissement de l'avenue Gabriel Péri ?</u>: Oui possible mais effectivement discussion avec le département. Il est signalé à la Ville que

des financements pour la dés-imperméabilisation des trottoirs et voies publiques existent.

Moustique tigre : pièges en extérieur ? Pas de projet possible au budget participatif. Par contre, le service de Santé de la Ville s'est déjà saisie de cette question. Une campagne de sensibilisation pour les moustiques déjà prévue : avec les bons gestes préventifs à la prolifération et les solutions pour s'adapter/limiter les piqures. Tentatives d'évaluation par la ville des montants pour des pièges aussi. Rappel des zones à risques de prolifération : certes les zones humides mais aussi les coupelles des pots de fleurs, les objets recueillant de l'eau stagnante en général.

## Présentation du Plans vélos (& mobilités)

Lors de la réunion Inter-Conseil de Quartiers, il a été proposé une mobilisation et une réflexion participative sur la place du vélo dans la ville. Pour cela les conseils de quartiers souhaitent impliquer tou·tes les cyclistes et non-cyclistes de Cachan sur ce sujet.

La fiche de route proposée de manière assez large :

## Identifier les problèmes des cyclistes

Problèmes de voiries Problèmes de circulation Voies cyclistes discontinues/endommagées

#### → Identifier les besoins

De stationnements

De marquages / de priorités / signalétiques

Formations? Communications?

Tous les habitant.e.s qui le souhaitent peuvent participer et présenter ce qui leur paraît prioritaire. N'hésitez pas à nous contacter : nicolas.bourbon40@gmail.com ou aux Conseils de Quartiers

## Questions / Réponses

- Problèmes très nombreux et extrêmement dangereux sur la D126 pour les vélos mais aussi les piétons. Des piétons dont des enfants qui se retrouvent sur la route à cause des voitures qui se garent sauvagement.
- Un habitant signale qu'il y a déjà quelques voies cyclistes existantes et que celle qui monte au Coteau est peu empruntée. Nicolas lui répond que ce n'est pas suffisant pour de nombreux usagers cyclistes et que tant qu'un espace sécurisé n'est pas laissé aux cyclistes, ce moyen de transport écologique ne pourra pas se développer.
- Des parkings à vélo sécurisés semblent nécessaires, les vols sont très nombreux.

#### La Ville signale que :

- Les voiries coûtent très cher et le territoire n'a pas nécessairement les moyens de réparer toutes les voiries
- Les parcours sont parfois très imparfaits sur les axes départementaux et ils souhaitent éviter de commettre les mêmes erreurs sur les voies communales et discuter avec le département pour améliorer l'existant.
- Concernant le stationnement des automobiles et les problèmes de circulation sur Rue Zola et Goaischères une réunion est prévue avec les services de la marie le 15 novembre.

## Descente aux lampions le 17 décembre



**C'est un excellent moment de convivialité** pour toutes les générations et tous les habitant·es de la ville. Venez nombreux.ses!

**Nous avons besoins de personnes pour l'organisation** : Pour préparer les lampions et les distribuer en haut du coteau ; pour préparer les lanternes, les distribuer et aider à leur envol.

Nous contacter sur notre adresse mail : cdq.coteau@gmail.com

## Plainte de riverains à cause d'odeurs de cuisine importantes (odeur de

feu de bois notamment). En cause : une cuisine centrale d'un professionnel rue Etienne Dolet

Mais aussi bruits, problèmes aussi de circulation de stationnement dangereux et de poubelles envahissantes sur le trottoir. Nombreux voisins concernées par les troubles olfactifs en particulier. Rencontre orale avec l'exploitant => engagement oral mais pas de réalisations des engagements.

Les riverains demandent à la Ville d'agir rapidement et réfléchissent à s'organiser en collectif.

#### Réponse de la mairie

Le service d'hygiène et santé de la ville va être envoyé en priorité pour vérifier la conformité des installations. La Ville va aussi se renseigner sur la légalité de l'activité économique. Elle s'engage à s'impliquer de manière plus importante.

## Où en est-on pour le collectif « Les oubliés de la D126 »?

La rue Gabriel Péri est dans un état pitoyable net ses abords. Les riverains se sentent délaissés.

Depuis la dernière réunion de quartier en mai : il y a eu un parcours avec M. Jabouin – adjoint à la Maire et les riverains sur cette départementale.

- -> Signalement de tous les problèmes dans un document.
- -> Dans les jours qui ont suivis : le service technique de la mairie + département ont taillé les haies mais aussi de ramassé des déchets et matériaux.

En principe, le ramassage des déchets s'effectue tous les 15j. Ce qui n'est pas suffisant. Pour la propreté : fréquence trop faible. Idée de ramassage citoyen ?

Pour le stationnement illicite, cela semble compliqué et il faudrait une réflexion importante sur le sujet. Danger important car créer de l'insécurité sur la voiries => enfants/poussettes obligé d'aller sur la route.

Accessibilité à la ville depuis la D126 : pourquoi la Valouette persiste à passer sur le Boulevard de la Vanne et non sur le long de la rue Gabriel Péri ?

Les membres des Oubliés de la D126 vont se mobiliser pour toutes les rencontres ouvertes et dans les instances jusqu'à ce que leur situation s'améliore.



## Nuisances au niveau de la montée aux Vignes

Un riverain direct de la montée aux Vignes signale que les nuits d'avril à septembre, l'escalier aux vignes et surtout autour de la terrasse (avec pergola) devient un lieu de trafics de drogues et/ou de festivités (avec musique très forte et barbecue). Il signale qu'il doit aller demander lui-même très fréquemment que les musiques soient baissées. Il est énervé par cette situation. Il demande de trouver une solution. Ses propositions :

- La pergola soit enlevée
- Les bancs soient enlevés ou inaccessibles la nuit
- La remontée ne devienne plus qu'un espace de circulation la nuit
- Que les jeunes trouvent d'autres espaces de festivités

Il a notamment écrit un courrier à la mairie à ce sujet sans que le problème ne soit résolu.

## Réponses et réactions

D'autres riverains signalent qu'iels apprécient cet espace pour se poser sur les bancs ou sur la pergola, que ce soit pour : flâner, pratiquer du sport, etc.

La Ville signale que :

- Il y a eu plusieurs rencontres pour discuter et trouver des solutions
- La mairie était intervenue en urgence pour réparer la grille de l'impasse à coté et sécuriser les riverains
- Enlever les bancs et la pergola ne sera jamais la solution retenue
- Une solution pour l'été prochain : la mairie souhaite engager 4 médiateurs.ice.s sociaux. Ils pourraient ainsi être mobilisés aussi pour réduire les nuisances l'été prochain.

## REMERCIEMENTS AUX PARTICIPANT·ES ET ÉLU·ES

Le présent compte rendu est disponible sur le site de la mairie et sur le blog du conseil de quartier dans la rubrique <u>« Présentation des réunions ».</u>

Merci de faire circuler le compte rendu auprès de vos voisins. Rendez-vous donc sur le Blog de votre conseil de quartier : <a href="https://www.cdq-coteau-cachan.fr">www.cdq-coteau-cachan.fr</a>

Pour contacter le conseil de quartier, par courrier : Conseil de quartier. 17 rue des Vignes, 94230 Cachan

## Boîte à idées

Par email : cdq.coteau@gmail.com
Faites-nous part de vos remarques, de vos suggestions et joignez une ou deux photos pour illustrer votre propos.
Nom:
Prénom :
Email :
Suggestions :